



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :
Collectivités locales et Territoires
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université de Pau et des pays de l'Adour

Juillet 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Collectivités locales et territoires

sous tutelle des établissements et

organismes :

Université de Pau et des pays de l'Adour

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juillet 2010



Fédération

Nom de la fédération : Collectivités locales et territoires

Label demandé : FR

N° si renouvellement :

Nom du directeur : M. Jean GOURDOU

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Jacqueline MORAND-DEVILLER, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Experts :

M. Bernard DURAND, Université de Montpellier.

M. Jean ROSSETTO, Université de Tours

M. Edouard VERNY, Université de Rennes I.

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Hélène PAULLIAT

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Le premier Vice président de l'Université



Rapport

1 • Introduction

- **Date et déroulement de la visite :**

Les membres de la mission d'évaluation ont rencontré les promoteurs du projet de fédération le Jeudi 5 novembre 2009.

- **Historique de la structure et localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :**

Le thème du développement et de la construction territoriale est, depuis longtemps, un point fort des recherches menées par plusieurs composantes de l'Université de Pau. Des regroupements scientifiques se sont déjà formés incluant notamment le droit, l'économie et la géographie : GDR-CNRS de 1987 à 1997; programme pluri-formations, Institut de Recherches IRSAM jusqu'en 2007.

- **Equipe de Direction :**

Le directeur de la nouvelle Fédération de recherche: M. Jean GOURDOU

2 • Appréciation sur la structure fédérative

- **Avis global :**

Ce projet de structure fédérative autour du thème de l'intercommunalité et des coopérations territoriales apparaît comme bienvenu pour plusieurs raisons. D'abord, il va réunir des équipes de qualité, reconnues de longue date pour leurs travaux scientifiques universitaires. Ensuite, il va permettre de croiser les regards disciplinaires de ceux qui, selon des approches et des méthodes différentes, travaillent sur des domaines proches : juristes de droit public, spécialisés ou non dans le droit des collectivités locales, gestionnaires ayant constitué au sein de leur unité un axe « management des collectivités locales », économistes et aménageurs. Le but de la Fédération est de parvenir à décloisonner les approches disciplinaires en les mobilisant autour de projets scientifiques communs de nature à produire des synergies au plan fédératif.

La future fédération a d'ores et déjà programmé un grand colloque transdisciplinaire sur le thème de l'intercommunalité.

- **Points forts et opportunités :**

Une structure fédérative peut permettre d'offrir une dimension scientifique transversale par des approches complémentaires autour de thèmes communs. Sur ce volet, le projet s'avère convaincant car les quatre centres concernés consacrent déjà, à travers des disciplines différentes, une part importante de leur activité aux collectivités locales et territoriales.

La combinaison fructueuse entre ces compétences diverses, sur des thèmes néanmoins précis et clairement identifiés, est bien mise en évidence.

Cette structure doit permettre une mutualisation des moyens afin de se doter d'une réactivité suffisante et d'une dimension crédible pour solliciter des partenaires internationaux et répondre à leurs propositions.



- **Points faibles :**

Les moyens pour mettre en œuvre cette ambition sont à consolider.

- **Recommandations :**

Les dirigeants de cette fédération devront en faire non seulement un instrument d'échanges scientifiques mais aussi un véritable outil de compétitivité, particulièrement utile dans une université de dimension moyenne.

3 • **Appréciations détaillées**

- **Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :**

4 unités composent la fédération de recherche "collectivités locales et territoires":

le Centre d'études des collectivités locales (CECL);

le Centre de Recherches et d'Etudes de gestion (CREG) ;

le CATT 753 consacré à l'économie appliquée dans les domaines de l'intégration européenne et internationale ;

le Laboratoire UMR5603 Sociétés, Environnement, Territoire(SET) qui a pris la suite de Centres montés par l'UFR de géographie dans les années 80.

Ces quatre unités ont fait preuve d'un grand dynamisme et d'une activité de recherche régulière et de qualité.

En 2009, ces unités de recherche ont entrepris de créer une cellule d'application : CAP'PUBLIC afin de renforcer les relations entre les chercheurs et les doctorants sur des projets communs.

- **Réalité et qualité de l'animation scientifique :**

La Fédération de recherche "Collectivités locales et territoires (directeur, Jean GOURDOU, Vincent VLES, directeur adjoint) dont la création est demandée sera composée des 4 unités suivantes:

1- SET, directeur Francis JAUREGUIBBERY

2- CATT , directeur Jacques LE CACHEUX

3- CECL, directeur Jean GOURDOU

4- CREG, directeur Jacques JAUSSAUD

Outre le Bureau de la Fédération, une instance de pilotage (Conseil de direction), composée de représentants des 4 unités, se réunit chaque trimestre pour fixer la politique de recherche et s'assurer du suivi des travaux.

- **Pertinence et qualité des services techniques communs :**

Les structures anciennes de l'IRSAM, modifiées offriront à la Fédération des équipements techniques de 2 300 m² (salle de réunion, salle informatique, postes, salles de séminaires, bureaux mis à la disposition des doctorants.

Un programme de formation destiné aux enseignants chercheurs est prévu.

- **Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :**

Ce projet de fédération répond aux besoins des acteurs locaux, qui entendent bénéficier de l'expertise des universitaires en la matière (des liens existent depuis longtemps entre les collectivités locales et les équipes qui vont composer la Fédération). Il importe de signaler que la Fédération aura l'effet bénéfique de permettre une meilleure mutualisation des enseignements dispensés dans les masters qui s'adosseront sur elle.



- **Valorisation des résultats de la recherche :**

2 champs de recherche ont été privilégiés :

- L'intercommunalité et les coopérations territoriales ;
 - Les nouveaux pactes d'agglomération entre les niveaux communaux et intercommunaux.
- **Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.**

Cette structure fédérative associe quatre centres de recherche : le CECL (Droit public), le CREG (Gestion), le CATT (Economie) et le SET (Aménagement, Géographie sociale). Entre ces centres existe un champ scientifique commun : l'organisation territoriale, étudiée selon des approches et des compétences disciplinaires différentes. Deux champs de recherche seront privilégiés : d'une part, la manière dont l'intercommunalité et les coopérations territoriales modifient l'organisation des collectivités locales et d'autre part, la manière dont l'intercommunalité et les coopérations territoriales modifient les recompositions sociales. Plusieurs séminaires sont prévus chaque année.